



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE- ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service : PSI GA PAIE  
Affaire suivie par : Christelle SARDIN  
[mobilites-promotions-regionales.gapaye.psi.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mobilites-promotions-regionales.gapaye.psi.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr)

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**Mobilité « Au fil de l'eau »  
Cycle n°5 du 01/09/2020 au 30/09/2020  
pour les adjoints administratifs ZGE Ecologie  
en région PACA**

**Décision du 03/11/2020**

**Note à l'attention de :**

**Madame et Messieurs les directeurs des  
Directions Départementales des Territoires 04,  
05 et 84**

**Messieurs les Directeurs des Directions  
Départementales des Territoires et de la Mer 06,  
13 et 83**

**Messieurs les Directeurs de la DIR MED, de la  
DIRM**

**Monsieur le Secrétaire Général de la DREAL  
PACA**

**Objet :** Décision RZGE relative à la mobilité « Au fil de l'eau » des adjoints administratifs des administrations de l'État pour le cycle n°5 du 01/09/2020 au 30/09/2020

Vous trouverez, ci-après, les avis émis par la RZGE PACA relative à la mobilité des adjoints administratifs des administrations de l'État de la région PACA.

Toutes les demandes de mobilité reçues par les services concernés ont été examinées par la Zone de Gouvernance de la région PACA, sur la base de l'avis des services et des règles pour les mutations.

La date d'effet des mutations est fixée au **1<sup>er</sup> Décembre 2020**, sauf accord distinct entre les services ou observations particulières.

**Pour information :**

- Les autres postes publiés sur le cycle n°5 du 01/09/2020 au 30/09/2020 ne sont pas pourvus, faute de candidats ou faute d'autorisations de recrutement externe, dite ARL.

**Nb :** une ARL est nécessaire pour les recrutements en provenance d'autres ministères ou de collectivités locales.

La présence décision sera publiée :

- sur l'intranet : <http://intra.dreal-paca.e2.rie.gouv.fr/>
- sur l'internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>

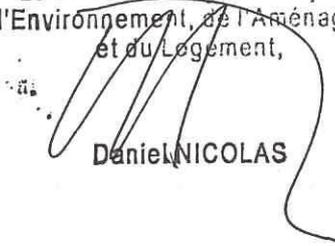
- Mutations :

La DREAL Zone de Gouvernance prend les arrêtés individuels, qui sont opposables. Il appartient au service d'accueil d'informer l'agent retenu ainsi que les agents non retenus sur les postes sollicités.

N° poste Renoirh	nom - prénom	service d'origine	service d'accueil	libellé du poste	avis RZGE	Date d'effet
0920830132	<b>DENIAU Stéphane</b>	DDTM 83	DDTM 83 SGAJ	Assistant de gestion	Avis favorable	01/12/2020

**Le Responsable du RZGE,**

Le Directeur Régional Adjoint  
de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement,



Daniel NICOLAS